

CONSEILS

● Surveillez bien les remises, les ateliers et les garages

La température n'y est souvent pas beaucoup plus élevée qu'à l'extérieur et les courants d'air sont nombreux.

Votre compteur doit être soigneusement protégé du gel ! Entourez le compteur et la tuyauterie avec une gaine isolante. Pensez néanmoins à laisser l'accès au compteur pour les relevés.

● En cas d'absence prolongée

N'interrompez pas totalement votre chauffage. Fermez le robinet avant compteur et vidangez votre installation à l'aide de la purge située juste après votre compteur.

VÉRIFIER UNE FUITE D'EAU

Pour vous assurer que vous n'avez pas de fuites cachées, procédez à un test simple :

- 1 Vérifier que tous les robinets soient fermés et que vos machines soient à l'arrêt.
- 2 Notez les chiffres indiqués par le compteur. Attendez une heure et retournez voir votre compteur.
- 3 Les chiffres doivent rester identiques. Si ce n'est pas le cas, il doit y avoir une fuite sur votre installation qu'il s'agira de détecter puis de faire réparer.



Votre consommation d'eau

En moyenne un français consomme 137L d'eau potable par jour.

Les ressources en eau ne sont pas inépuisables. **Des gestes simples peuvent être effectués pour économiser l'eau sans perte de confort, permettant ainsi de réduire la facture.**

N'hésitez pas à contacter Roannaise de l'Eau qui pourra vous apporter des conseils.

L'eau, notre métier

ROANNAISE DE L'EAU
63, rue Jean Jaurès - CS 30215
42313 ROANNE CEDEX
Tél : 04 77 68 54 31
E-mail : contact@roannaise-de-leau.fr
www.roannaise-de-leau.fr

Service communication Roannaise de l'Eau - Crédit photos : www.sxc.com - Imprimerie du Coteau - 2015

EAU POTABLE



VOTRE
COMPTEUR
CRAINT LE GEL...
PROTÉGEZ-LE !

Précautions
à prendre
en hiver

Roannaise de l'Eau intervient sur la compétence
Assainissement pour le compte de

communauté d'agglomération
roannais
AGGLOMERATION

LES BONNES PRATIQUES

A l'approche de l'hiver, Roannaise de l'Eau rappelle les bonnes pratiques pour protéger le compteur d'eau.



Le compteur d'eau, installé à l'extérieur de la maison, est sensible au gel, tout comme les canalisations. **Avant l'hiver, prenez les précautions qui s'imposent et protégez-le contre le gel.**

Comme une bouteille d'eau placée dans un congélateur qui finit par éclater, **le compteur peut lui aussi casser sous la pression de l'eau qui augmente de volume en gelant.**

LE SAVIEZ-VOUS ?

Votre compteur qui sert à mesurer votre consommation d'eau est sous votre responsabilité.

Si les compteurs sont la propriété de Roannaise de l'Eau, il vous incombe en revanche d'en assurer la protection. Ainsi, tout dysfonctionnement ou détérioration peut se répercuter sur votre facture.

Néanmoins, le compteur ne doit en aucun cas être manipulé sans l'intervention de nos techniciens.

Méthode anti-gel, méthode couette !

Pour le compteur d'eau

Pour éviter des désagréments (coupure d'eau, dégâts matériels...), Roannaise de l'Eau recommande de calfeutrer le compteur avec du polystyrène :

- Prenez un sac plastique (un sac poubelle par exemple)
- Remplissez-le aux trois quarts de polystyrène et fermez-le soigneusement.
- Emmaillotez votre compteur avec ce sac qui fera office de "couette" pendant tout l'hiver. C'est efficace et cela peut resserrer l'hiver suivant.

Pour protéger vos installations, n'utilisez jamais de laine de verre, de paille ou de morceaux de tissu qui risqueraient de capter l'humidité et de geler compteur et canalisations

Pour les canalisations

Les canalisations sont également très vulnérables. Elles aussi doivent faire l'objet d'une protection systématique contre le froid.

Avant l'hiver, entourez d'une gaine isolante les tuyaux extérieurs, ainsi que ceux qui sont situés à l'entrée et à la sortie de votre compteur.

Que faire en cas de compteur gelé ?

Si vous n'avez plus d'eau au robinet, votre conduite est peut-être gelée.

Pour tout compteur gelé mais non éclaté, il faut tout d'abord couper l'eau afin d'éviter toute inondation au moment du dégel.

Utilisez un sèche-cheveux pour dégeler la canalisation et le compteur. **Ne jamais utiliser de flamme !**

Partez du robinet et remontez vers la section gelée de votre canalisation. **Ensuite, inspectez l'ensemble pour détecter d'éventuelles fuites.**



Après la période de grand froid

Si vous n'avez pas protégé vos installations à temps ou si les températures négatives se sont prolongées, **sachez que le dégel peut aussi provoquer des dégâts avec un risque de rupture des canalisations, et donc de fuites d'eau importantes.** Si c'est le cas, vous devrez contacter un plombier pour effectuer les réparations.

